

Avis adopté à la séance plénière du 26 février 2020

## Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

### Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Notre groupe CFE-CGC tient en premier lieu à saluer le fait que les montants attribués au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales soient revus à la hausse.

En second lieu, il est fondamental de cibler des pays que nous allons accompagner sur la base d'un mix de critères géographiques, économiques, sociaux et environnementaux (ce sont les préconisations 7, 8 et 9 du projet d'avis) et c'est bien ce que propose le projet de loi ; c'est donc un deuxième point que notre Groupe tient à souligner positivement.

En revanche, il y a une chose que nous devons impérativement améliorer, c'est la valorisation de notre aide. Nous devons apprendre à le faire savoir et le faire mieux ! Il est important que nos représentants à l'étranger aient des éléments de langage afin que nous racontions tous la même histoire qui est celle d'accompagner un pays. Nous devons apprendre à mieux communiquer. En effet, force est de constater que d'autres pays consacrent moins de budget, et pour autant ils sont davantage reconnus localement : pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils savent communiquer et qu'ils savent mieux utiliser les média locaux ! Nous avons là, une véritable marge de progression, et ce de façon collective.

Nous parlons également volontairement d'accompagnement de ces pays car pour notre Groupe, il ne s'agit pas de « faire à la place de » mais bien de former, d'aider un certain nombre d'interlocuteurs locaux, le temps nécessaire avant qu'ils ne prennent eux même leur destin en mains. En aucune façon nous ne soutiendrions une politique de solidarité internationale qui voudrait faire à la place des interlocuteurs locaux de ces différents pays. Il s'agit pour notre Groupe d'aider ces pays à grandir afin qu'ils puissent construire leur propre démocratie et mettre en place leur politique pour retrouver le chemin de la croissance et celui d'un progrès économique, social et environnemental qui bénéficie au plus grand nombre, donc in fine partagé par toutes et tous.

Troisième suggestion d'amélioration pour notre Groupe : notre politique nationale de lutte contre les inégalités doit s'appuyer sur les différents acteurs de la société civile organisée. Elle doit tout naturellement s'appuyer sur nos homologues dans le monde. Car le CESE français n'est pas une particularité mondiale. Il y a aujourd'hui un peu plus de 60 conseils économiques et sociaux dans le monde (tous n'ont pas encore l'appellation environnementale dans leur nom) ou institution similaire. L'ACESIS est l'association internationale qui les regroupe et notre CESE en est membre.

Le gouvernement français peut aussi s'appuyer davantage sur ce réseau pour l'affectation de l'aide et le contrôle de sa bonne utilisation. En effet, seule la société civile organisée garantira que l'aide de notre pays, qu'elle qu'en soit la forme (financière, soutien à un projet, formation...) sera utilisée à bon escient, dans sa totalité et en toute transparence, sans aucune évaporation...

Enfin et ce sera là notre quatrième et dernière suggestion : le projet de loi propose de créer une instance indépendante chargée de l'évaluation des impacts de notre politique de lutte contre les inégalités mondiales. Nous saluons la création de cette instance ; pour autant nous demandons à ce qu'un ou une représentante du CESE siège dans cette nouvelle instance.

Enfin, et ce sera notre conclusion, ce projet de loi de programmation nous est annoncé depuis 18 mois, il est donc regrettable d'être saisi avec un délai de réponse sous 3 semaines ! Nous faisons cette alerte car nous avons tous travaillé dans l'urgence et nous sommes contraints au niveau du CESE de répondre en temps et en heure au gouvernement. Nous aimerions à l'avenir avoir un peu plus de temps, juste quelques semaines supplémentaires afin de pouvoir encore plus creuser le sujet et faire des propositions encore plus opérationnelles.

Merci de votre attention et bravo à nos rapporteurs, aux membres de la section tout comme à l'administration du CESE d'avoir su répondre et se mettre en ordre de bataille sur un sujet aussi technique en moins de 3 semaines.

Vous l'aurez compris, notre groupe a soutenu l'ensemble des préconisations de ce projet d'avis et l'a voté. Merci de votre attention.